

NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



L'UNESCO
Et
Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DGAE)

Organisent

Compétition Culturelle « Jeunes Talents »

Le vivre-ensemble par l'art et la culture

Dans le cadre du projet

« Autonomiser le système éducatif et les communautés scolaires par la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation aux médias et à l'information »

Mis en œuvre par L'UNESCO, avec l'appui financier du Royaume des Pays-Bas

I- Présentation de la compétition

Dans le cadre du projet « *Autonomiser le système éducatif et les communautés scolaires par la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation aux médias et à l'information* », l'UNESCO, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Direction générale des affaires estudiantines) et avec l'appui financier des Pays-Bas, lancent la compétition Jeunes Talents « *Le vivre ensemble par l'art et la culture* » pour la promotion de **L'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)** qui se base sur la culture du respect, du dialogue, de la tolérance et de la justice sociale et économique encourageant les apprenants à devenir des citoyens actifs pour créer un monde plus juste, pacifique et durable. En conséquence, **les thèmes essentiels de l'ECM** portent sur les domaines suivants :

- Le vivre-ensemble et la promotion des droits humains et de la paix ;
- Le respect de la diversité (éliminer toute forme de discrimination basée sur le genre, la religion, la culture, le niveau social, etc...), de la tolérance et du dialogue ;
- La promotion de la solidarité et de la justice sociale ;
- La prévention des discours haineux, du harcèlement et de la violence dans les médias et sur les réseaux sociaux,
- La protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles ;
- Promotion du développement durable (pas de pauvreté, faim zéro, bonne santé et bien-être, énergie propre, etc...)

II- Objectifs :

La compétition culturelle vise à :

- ✓ Encourager les diverses formes d'expression artistiques et culturelles qui diffusent les valeurs de la justice, de l'équité, du vivre ensemble, de la paix et de la solidarité mondiale,
- ✓ Lancer une dynamique dans les établissements universitaires autour des thématiques de l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation aux médias et à l'information,
- ✓ Renforcer le pouvoir d'agir des étudiants en tant que citoyens du monde conscients des divers enjeux sociaux, écologiques, politiques, économiques, etc. et de la nécessité d'agir en faveur des Objectifs du Développement Durable,
- ✓ Renforcer la pensée critique, la résilience, l'ouverture d'esprit, la coopération, la solidarité active et engagement citoyen.

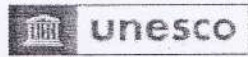
III- Le public cible

Les candidats de cette compétition culturelle sont les étudiants inscrits dans un établissement universitaire public courant l'année universitaire 2023-2024.

IV- Modalités de participation

La participation à cette compétition culturelle doit être collective (un groupe de 2 à 5 étudiants au maximum). Le choix de la langue est libre : arabe, français ou anglais. La compétition porte sur les trois catégories d'expressions culturelles suivantes :

- **Catégorie 1** : Expressions corporelles : théâtre, chorégraphie d'une durée de 5 à 20mn au maximum,



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



- **Catégorie 2** : Œuvres musicales ou poétiques : slam, rap, chorale, instrumental ,etc.... d'une durée de 2 à 3 mn au maximum

- **Catégorie 3** : Œuvres graphiques : sculpture, peinture, dessin, etc.

V- Modalités de soumission des candidatures

Les candidats qui participent à la compétition doivent :

- 1- Réaliser une capsule vidéo (courte vidéo avec un message de fond) ou une capsule audio (enregistrement sonore en format numérique) pour présenter leurs œuvres créatives **NB** : Pour les œuvres graphiques, une capsule vidéo est indispensable pour visualiser les diverses étapes de réalisation de l'œuvre, ainsi qu'une présentation de l'œuvre finie par le candidat ;
- 2- Les candidats doivent créer un lien drive renfermant la capsule vidéo ou audio ;
- 3- Les candidats envoient ensuite le lien drive (avec autorisation d'accès et de téléchargement) à l'adresse suivante : competitionJT@gmail.com
- 4- Le dernier délai pour l'envoi des capsules est le 30/04/2024

VI - Critères d'éligibilité

- Toute proposition soumise doit porter sur les thèmes essentiels de l'ECM cités au chapitre I,
- Les candidatures doivent être collectives,
- Les produits soumis doivent être authentiques (aucune reproduction ou traduction d'un autre produit), originaux et n'ayant pas été primés dans le cadre d'un autre challenge,
- Toute candidature reçue hors délais ne sera pas prise en compte.

VII - Calendrier

- ✓ **12/03/2024** : Lancement de l'appel auprès des universités, de la direction générale des études technologiques et des offices des œuvres universitaires ;
- ✓ **30/04/2024** : Dernier délai pour l'envoi des projets artistiques des candidats ;
- ✓ **Mi-Juillet 2024** : festival culturel, et remise des prix aux gagnants (la date sera communiquée ultérieurement)

VIII - L'évaluation

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Lien étroit avec les thèmes essentiels de l'ECM cités ci-dessus ;
- Innovation artistique et originalité ;
- Constitue une contribution à la promotion de la citoyenneté active et responsable.

Les Prix

Les 3 meilleures œuvres de chaque catégorie (1, 2 et 3) recevront des prix-cadeaux d'une valeur de :

- Cinq mille dinars pour le 1^{er} prix ;
- Trois mille dinars pour le 2^e prix ;
- Deux mille dinars pour le 3^e prix ;